



Publié par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En collaboration avec



Ministère de
l'Agriculture

Etude de la filière des céréales dans le Gouvernorat du Kairouan

Rapport final.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn et Eschborn
Allemagne

Projet « Promotion de l'agriculture durable et du développement rural »

Bureau de la GIZ
B.P. 753 – 1080 Tunis Cedex – Tunisie
T +216 71 967 220

www.giz.de/tunisie

Mise à jour

Novembre 2014

Crédits photographiques

CEDR Agricole

Texte

CEDR Agricole
Siège social : Résidence Meriem, bloc A
Bureau N° A17, Borj Baccouche 2080 Ariana – Tunisie

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Sur mandat du
Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Sommaire

Chapitre 1 : Bibliographie et Analyse préliminaire	1
I- Introduction	1
II- Contexte de l'étude	2
III- Objectif de la mission :	2
IV- Méthodologie de mise en œuvre de l'étude.....	3
V- Revue de la bibliographie	4
Chapitre 2 : Analyse du marché et des données de la région	6
I- Marché mondial des céréales.....	6
II- Production céréalière et marché tunisien	6
III- Dimensionnement du marché de la filière	7
IV- Données générales sur le gouvernorat de Kairouan	7
a. Localisation.....	7
b. Données géographiques et démographiques.....	8
c. Superficie	8
d. Données Climatiques	9
i. Les caractéristiques climatologiques.....	9
ii. La température	9
iii. La Pluviométrie.....	10
Chapitre 3 : Analyse Contextuelle	11
I- Analyse du contexte : Micor-Méso et macro.....	11
a. Niveau Micro :	11
b. Niveau Méso :	11
c. Niveau Macro :	11
II- Analyse SWOT des entretiens.....	11
Chapitre 4 : Analyse de la filière	14
I- Préalable et méthodologie d'analyse de la filière.....	14
II- Diagnostic et cartographie de la filière	14
a. Cartographie de la filière	16
a. Les maillons de la filière céréale.....	17
III- Identification des maillons de la filière	18
IV- L'Amont de la filière.....	18
b. Analyse du maillon agriculteur l'amont.....	19

i. Les espèces cultivées :	19
ii. Introduction variétale et patrimoine génétique	19
iii. Evolution des superficies des céréales	19
iv. Evolution des rendements des céréales	21
a. Le stockage.....	22
b. La Collecte	22
V- Aval de la filière	23
a. Les transformateurs :	23
i. Minoteries.....	23
ii. Usines d'Aliment de Bétail (UAB).....	24
b. Le circuit de distribution :	24
c. Le consommateur final :.....	24
VI- Les institutions intervenantes dans la filière	25
VII- Les projets similaires.....	25
Chapitre 5 : Atelier d'approfondissement et Plan d'action de la filière.....	26
I- Pourquoi est-ce un plan d'action consolidé ?	26
II- Atelier d'approfondissement.....	26
III- Le plan d'action.....	28
ANNEXES.....	30

Chapitre 1 : Bibliographie et Analyse préliminaire

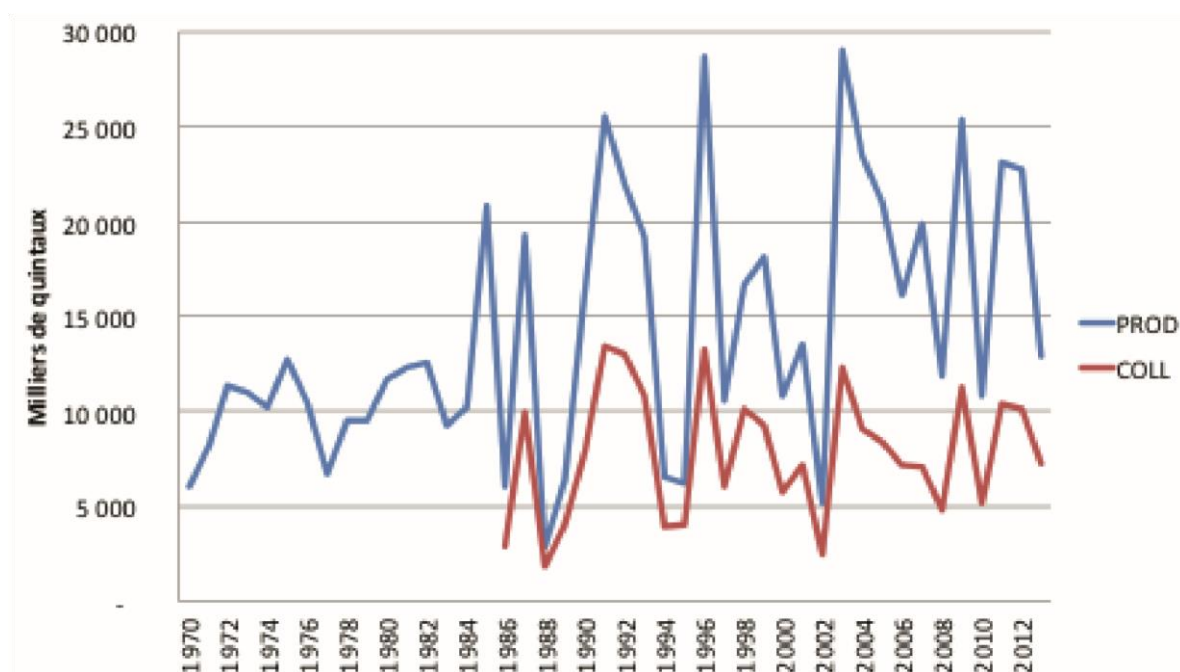
I- Introduction

La production mondiale de céréales atteint néanmoins 2,2 milliards de tonnes¹. La majorité des terres labourables ouvertes dans le monde sont exploitées, lorsque le climat et le sol s'y prêtent, pour la culture des céréales.

Le blé est la variété des céréales la plus cultivée dans le monde. Tout au long de l'année, du blé est semé ou récolté quelque part. Les plus gros producteurs de blé sont la Chine, les États-Unis, l'Inde, la Russie et le Canada. Quantitativement, les États-Unis et le Canada sont les plus grands exportateurs de céréales.

Les céréales ont un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire de la population tant sur le plan mondial que national. L'importance de cette filière a fait qu'une bourse internationale et continentale est opérationnelle et sert de référence sur le cours mondial du blé.

Cependant, les progrès technico-économiques, s'ils ne parviennent pas à stabiliser la production du secteur, ont permis de l'augmenter significativement : la moyenne décennale a ainsi presque doublé entre 1970-1979 (9,5 millions de q) et 2000-2009 (17,6 millions de q), avec une progression régulière qui a permis d'accompagner la progression démographique (de 5 à 11 millions d'habitants entre 1970 et 2012).



Source : Ministère de l'Agriculture, Tunis, 2013

¹ Source : Livre Blanc Production et échanges mondiaux de céréales en 2009 – 2010, Ph. Burny, 2010.

L'économie de la région est basée sur le secteur agricole qui assure l'emploi pour 38 % de la main-d'oeuvre régionale et des revenus stables pour 70 % de la population. La région participe à hauteur de 11 % environ de la production nationale agricole.

II- Contexte de l'étude

Cette étude de la filière de la céréaliculture s'intègre dans le cadre du projet pour la Promotion de l'Agriculture Durable et du développement rural (PAD) initié par la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)* GmbH.

Le projet PAD contribue à l'amélioration de la qualité d'un certain nombre de produits ainsi que de leur commercialisation dans un objectif de créer des emplois durables dans le secteur agricole et agro-alimentaire, d'augmenter les revenus des hommes et femmes et d'améliorer l'exploitation rationnelle des ressources naturelles.

La présente étude est prévue suite à une série d'ateliers régionaux ayant permis d'identifier les filières à développer par le Projet.

Parmi les filières identifiées, celles objets de ces présents termes de références sont :

1. Filière céréale régionale dans les gouvernorats de Kef et de Kairouan.
2. Filière légumineuse alimentaire et fourragère (lentilles, féveroles) dans le gouvernorat de Béja.
3. Filière lait bovin dans les gouvernorats de Kairouan et Sidi Bouzid.

L'approche préconisée par le projet est aussi la détermination des acteurs locaux à l'échelle de chaque gouvernorat.

La présente étude s'intéressera à l'étude de la **filière céréale** au niveau du **gouvernorat de Kairouan**.

III- Objectif de la mission :

Au terme de cette mission des actions à mener par le Projet pour le développement durable de la filière légumineuse seront identifiées.

L'étude se déroulera en trois activités :

- Activité 1 : Diagnostic et cartographie de la filière,
- Activité 2 : Atelier d'analyse de la filière,
- Activité 3 : Actions à mener par le Projet.

L'objectif de la première phase est de définir :

- La situation actuelle de la filière des légumineuses au niveau du gouvernorat de Béja ;

- Les contraintes qui entravent le développement de la filière des légumineuses alimentaires et fourragères ;
- Les recommandations spécifiques aux principales contraintes identifiées

Au terme de la mission, ce travail puisera des résultats de l'atelier d'approfondissement 17 octobre 2014 à l'hôtel « Continental » à Kairouan ayant rassemblé toutes les parties prenantes régionales invitées par le PAD pour enrichir, à travers leurs participations, l'analyse de la filière et le développement du plan d'action.

IV- Méthodologie de mise en œuvre de l'étude

La démarche méthodologique pour la mise en œuvre de cette étude a adopté une approche d'analyse qui repose principalement sur les ouvrages et travaux antérieurs portant sur la filière céréalière en Tunisie spécifiquement ou sur la région de l'Afrique du nord ou le MENA^{2/3}.

Cette documentation bibliographique transversale a été couplée par une recherche similaire réalisée au sein de services centraux du ministère de l'agriculture et des institutions sous tutelle, ainsi que leurs vis-à-vis régionaux (CRDA⁴ et directions régionales des institutions sous tutelles).

Les entretiens ont été aussi faits avec le tissu organisationnel et professionnel du métier : SYNAGRI⁵, APIA⁶, GDA⁷, SMSA⁸ et Agriculteurs (en cas de présence de tous ces acteurs et disponibilité ou couverture géographique). Ce processus a été couronné par un entretien semi directif portant sur l'évaluation de chaque acteur tout au long de la filière.

Cette démarche interpelle nécessairement une approche participative en vue de retracer la filière céréalière d'une façon cohérente en respectant les apports de chaque partie prenante. L'objectif escompté étant d'établir un plan d'action pragmatique visant son accomplissement et sa mise en œuvre après son appropriation par tous les intervenants.

Pour accomplir cette mission, le consultant s'est approprié la démarche suivante se reposant sur quatre objectifs intermédiaires :

- a) Analyser les études existantes de la filière.
- b) Diagnostiquer et cartographier la filière.

² MENA : Middle East North Africa

³ Travaux études portant sur les politiques agricoles régionales de la région MENA réalisés par la banque mondiale, par exemple.

⁴ Commissariat Régional de Développement Agricole

⁵ Syndicat des agriculteurs de Tunisie

⁶ Agence de la Promotion de l'Investissement Agricole

⁷ Groupement de Développement Agricole

⁸ Société Mutuelle des Services Agricoles

- c) Développer une matrice SWOT de la filière est établie pour analyser les problèmes, les contraintes de la filière.
- d) Etablir un plan d'action avec un schéma de mise en œuvre reposant sur les éléments développés suite à l'atelier d'approfondissement.

V- Revue de la bibliographie

La phase de la revue bibliographique nous a permis de faire le parcours de de recherche et de consultation de toutes les publications disponibles sur internet ou auprès de nos interlocuteurs du projet PAD et des parties prenantes contactées.

La liste des ressources bibliographique et webographique est disponible dans la section références bibliographiques.

L'importance stratégique de la filière et son rôle dans la sécurisation alimentaire de tout le peuple tunisien nous semblait déjà que nous allons être noyés dans la documentation technique et dans des analyses *macro*, *méso* ou même *microéconomique* tenant compte de ce rôle stratégique et de son fort potentiel de stabilisation géopolitique des producteurs céréaliers.

Les ressources retenues pour l'analyse de l'étude sont uniquement les suivantes :

- Une référence technique et institutionnelle
- Une référence académique soutenue et publiée
- Des publications institutionnelles officielles et fréquentes ou conjoncturelles

L'analyse de cette documentation nous a conduit à ce Memento :

- Le rôle de l'Etat est restreint de plus en plus vers un rôle de régulation uniquement entre les producteurs, les transporteurs, les stockeurs et les transformateurs.
- L'Etat régule le stock en fonction des années de pénuries à cause de fléaux ou de ravageurs, mais aussi lors des années de mauvaise production.
- Les écarts pluviométriques de la Tunisie observés entre le Nord et le Sud du pays impactent directement les rendements de la filière.
- Les différences bioclimatiques entre les régions au sein du même gouvernorat offrent un paysage céréalier entièrement différent au sein de la même campagne : passer dun rendement record dans une région vers un rendement non récoltable⁹ dans une autre au sein du même gouvernorat.
- L'absence de structures professionnelles émergentes de la profession (associations de céréaliers groupement de céréaliers ...) rend le maillon des producteurs plus fragile sur plusieurs aspects :

⁹ L'action de récolte est économiquement non profitable pour des faibles rendements.

- Négociation et commerces optimisées et lutter contre le dumping des revendeurs ou intermédiaires.
- Optimisation des paquets techniques et diffusion de connaissances pour améliorer les compétences régionales.
- Harmonisation et organisation de la récolte selon le stade de maturité sans concurrence sur les ventes ou le stockage.
- Implication dans l'investissement ou la programmation régionale : participer à différents maillons autre que la production.

Au niveau du gouvernorat du Kairouan, les ressources disponibles se limitent à des séries statistiques ou les informations sondées à partir des entretiens avec les personnes ressources. Selon nos personnes ressources, aucun travail n'a été entamé portant sur l'analyse filière au niveau régional.

Chapitre 2 : Analyse du marché et des données de la région

I- Marché mondial des céréales

Prix européens des céréales

PRIX CULTURE (Prix indicatifs en €/quintal)	29/9/2014	26/9/2014	25/9/2014	24/9/2014	23/9/2014	22/9/2014
BLE PANIFIABLE¹⁰ MIN 11.5/35/76/220	121,50	121,00	121,00	118,50	119,50	121,00
BLE STANDARD	115,00	115,50	113,00	111,00	111,50	112,50
ESCOURGEON FOURRAGER	123,50	124,00	122,50	122,00	123,00	123,00

Ces prix sont transcrits à partir du site www.synagra.be c'est le portail de « l'Association Professionnelle De Négociants En Céréales Et Autres Produits Agricoles », il rassemble les prix européens des négociants en agriculture. Ces prix sont à titre de référence pour montrer la valeur d'un quintal de blé sur le marché européen et mondial.

Les prix physiques indicatifs des céréales seront calculés et indiqués sur le site web quotidiennement chaque matin à 7.30 h. Ces prix indicatifs reflètent les opérations traitées la veille avant 16 h.

II- Production céréalière et marché tunisien ¹¹

L'état des cultures sur le terrain augure d'une bonne récolte céréalière. Les précipitations de mai 2014 ont dépassé la normale dans plusieurs régions du pays.

Les surfaces céréalières emblavées durant la campagne 2013/14 ont atteint 1.247 million d'hectares (85% des prévisions) dont 85 milles hectares en irrigation d'appoint contre 1.13 million d'hectares réalisés en 2012/13 soit une augmentation de 10.3%.

Ces superficies sont réparties entre 844 milles hectares au nord (98% des prévisions) et 403 milles hectares au centre et au sud (66% des prévisions).

Par espèce, les réalisations se présentent ainsi :

- Blé dur : 572 milles ha (86% du prévu),
- Blé tendre : 128 milles ha (94%),
- Orge : 535 milles ha (81%),
- Triticale : 12 milles ha (96%).

¹⁰ Les circonstances exceptionnelles de la moisson 2014 entraînent des adaptations au système de cotations pour le blé. Les normes, négociées avec la meunerie, sont adaptées afin de coter cette année un prix panifiable culture. La cotation est seulement valable pour les variétés de blé reconnus comme panifiables et qui répondent aux critères minimum suivants : protéines 11.5 %, Zélny 35, poids spécifique 76 kg et un temps de chute d'Hagberg de 220 secondes.

¹¹ Source : ONAGRI, 2014

Les surfaces réservées à la production de semences sélectionnées ont été de l'ordre de 19 418 ha dont 5956 ha en irrigué. (voir III. Dimensionnement du marché de la filière)

III- Dimensionnement du marché de la filière

La composante « Marché » n'est pas assez influente pour segmenter la filière de céréales, l'Etat à travers l'office des céréales, détient le contrôle et la régulation des marchés.

En effet, vu que c'est une filière stratégique et un facteur de sécurisation alimentaire de grande masse pour la population, le maintien du produit à coût abordable pour la population la plus démunie constitue une sécurisation de l'alimentation de base des tunisiens. Le rôle de l'Etat consiste à subventionner la filière en amont comme en aval pour assurer l'accès à la nourriture pour tous.

Outre la production collectée, il existe un écart dans la production estimée et celle collectée. En effet, selon plusieurs avis d'experts, cet écart est expliqué par ce qui suit :

- L'autoconsommation retenue sur ferme de la part de l'agriculteur et qui consiste en :
 - L'alimentation familiale
 - L'alimentation du bétail pour ce qui est de l'orge
- Les réserves en semences.

La différence entre ces quantités retenues chez l'agriculteur et l'écart de collecte ne justifie pas cette quantité.

La méthodologie d'estimation de la récolte et les outils déployés sont la source d'erreur. En effet, il existe plusieurs techniques satellitaires et télédétection ainsi que de l'organisation et programmation de la production qui peuvent être mis en œuvre pour avoir plus d'exactitude.

Il existe éventuellement des possibilités de vente (en quantités minimales) pour le marché parallèle. Aucune étude jusqu'à présent n'a pu dimensionner ce flux mais il en fait partie de la filière depuis avant même son initiation.

IV- Données générales sur le gouvernorat de Kairouan

a. Localisation

Fondée en 671 par Okba IBN NAFSA, Kairouan est désormais un carrefour de passage obligé entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest du pays, grâce à la position géographique stratégique qu'elle occupe.

Administrativement, le gouvernorat de Kairouan est découpé en onze délégations comme le montre la carte ci-dessus. Kairouan se compose de 12 municipalités, 7 conseils ruraux et 114 Imadats.

Figure 1 : carte de localisation du gouvernorat



b. Données géographiques et démographiques

Les indicateurs géographiques et démographiques de Kairouan sont les suivants :

- ▮ Nombre d'habitants : 559 700 (INS estimation 2010)
- ▮ Taux de croissance démographique : 0,25 %
- ▮ Taux d'urbanisation : 33,3 %
- ▮ Population active occupée : 130 907
- ▮ Densité démographique : 81 habitants/km²
- ▮ Taux de scolarisation :
 - 6 à 12 ans : 98,85 %
 - 13 à 19 ans : 64,09 %

c. Superficie

Le gouvernorat de Kairouan, couvre une superficie de 671.000 ha. Les terres agricoles représentent 590.000 ha, soit environ 6% de la surface agricole utile de pays.

La superficie agricole labourable est estimée à 450 mille ha. La superficie des périmètres irrigués est de l'ordre de 58 mille ha (13 % des superficies irriguées nationales). Les terres allouées aux cultures fourragères ne représentent que 6666 ha.

L'arboriculture est pratiquée sur 218.470 ha dont l'olivier, qui couvre le 1/3 de la superficie agricole utile, constitue avec l'irrigué une source de revenu importante pour les exploitants. Les cultures maraîchères occupent quant à elles 20.500 ha et les céréales 112.000 ha dont 20.000 ha en irrigué.

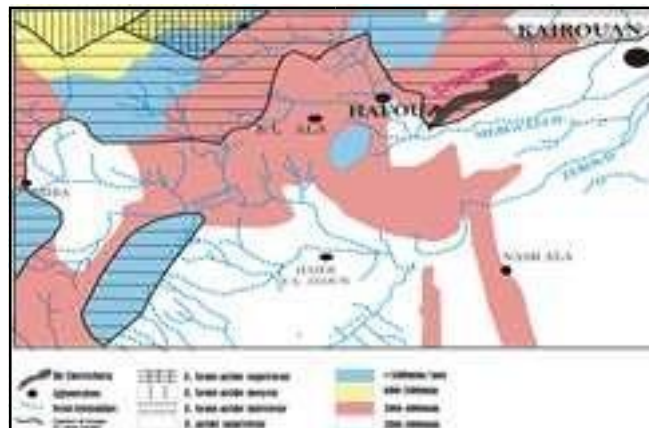
d. Données Climatiques

i. Les caractéristiques climatologiques

D'après la carte bioclimatique de MM. GOUNOT et LE HOUEROU, la coupure de Kairouan est couverte par les étages suivants :

- l'étage semi-aride : sous-étage supérieur, variante à hiver frais, apparaît sur une faible superficie au Nord-Ouest, près de Maktar.
- l'étage semi-aride: moyen, à hiver frais se situe dans le même secteur mais plus à l'Ouest.
- l'étage semi-aride: inférieur, à hiver frais à l'Ouest et tempéré à l'Est, occupe environ le tiers Nord-Ouest de la coupure et se limite par une diagonale partant du Jebel Korath et jusqu'au Nord de Kairouan. Il faut y ajouter aussi le massif du Mrhila
- l'étage aride : supérieur, couvre la majeure partie du restant de la feuille avec hiver frais à l'Ouest et tempéré à l'Est.

Figure 2 : Carte bioclimatique de la région de Kairouan.



ii. La température

Kairouan est une région du centre de la Tunisie avec un climat, variable de type aride à semi-aride. Les températures moyennes pour l'ensemble de la région sont de 9°C en décembre et de 34°C en juillet.

En raison de sa situation géographique, le climat est influencé par les vents marins et sahariens. L'Est est exposé aux vents soufflant depuis le Sahel, ce qui provoque une baisse significative des températures et une hausse des précipitations en particulier en hiver. Vers le Sud de la région, les vents chauds et secs soufflent sur les grandes étendues montagneuses ainsi que sur les plaines. L'été voit apparaître le sirocco (dénommé shehili en Tunisie), vent d'origine saharienne qui peut facilement faire augmenter la température au-dessus des 40°C.

iii. La Pluviométrie

La valeur moyenne annuelle des précipitations dans la région de Kairouan varie entre 200 et 400mm/an, sauf l'exception de l'année 1969 qui a enregistré une crue de l'ordre de 1093.1mm.

Chapitre 3 : Analyse Contextuelle

I- Analyse du contexte : Micro-Méso et macro

L'analyse de la filière ramène à un constat à trois niveaux :

a. Niveau Micro :

Ce niveau d'analyse est confondu au niveau de notre analyse de la filière qui tend à émerger les maillons locaux permettant à la filière de maintenir son équilibre. Cet équilibre est maintenu stable grâce à un flux diffus et informel entre les chaînes de valeurs. L'absence d'une structure professionnelle de veille sur la filière rend l'appréhension des maillons difficile au niveau de l'analyse. Les goulots prépondérants et qui marquent la filière à ce niveau se situent au niveau des variations/faiblesses des rendements et l'inadéquation des paquets techniques.

b. Niveau Méso :

Cet aspect méso, rappelle à ce niveau l'importation d'une organisation professionnelle versant sur une consolidation du métier des céréaliers en veillant sur l'aspect communautaire, économique et social. L'importation de la vulgarisation et du brassage pour harmoniser les paquets techniques est l'atout de l'appui à la filière et ce en respect aux bonnes pratiques culturales.

c. Niveau Macro :

En terme macro-économique, le besoin de consolidation de la filière à travers l'audit approfondi de tous ses maillons pour une meilleure attribution des barèmes des prix. Le rôle de l'office devrait s'ouvrir aussi à l'accompagnement, à travers les institutions opérationnelles (INGC, AVFA, CRDA, ...) pour diffusion de bonnes pratiques. L'appui de l'investissement privé dans les silos de stockage est une solution imminente pour assurer la bonne collecte et la sécurisation des récoltes contre les aléas climatiques et ravageurs.

II- Analyse SWOT des entretiens

L'analyse à travers la matrice « SWOT » est un outil pour identifier et analyser les facteurs externes et internes qui affectent favorablement ou défavorablement la filière céréale au niveau du gouvernorat de Kairouan.

L'analyse des facteurs externes permet d'identifier les opportunités et les menaces. Les opportunités peuvent influencer le devenir de la filière et qui nous renseignent sur les possibilités et les alternatives de réussite de la filière à saisir.

L'analyse des facteurs internes permet d'identifier les forces et les faiblesses que chaque maillon peut transmettre à la filière. Les forces sont les atouts de ces maillons. Les faiblesses sont les points faibles et qui représentent les éléments d'intervention et de changement.

Sur la base de nos entretiens avec les différentes personnes ressources, nous avons pu établir la matrice suivante :

Matrice SWOT- Kairouan

Forces • Marché non saturé et demandeur en production/productivité • Intégration de la culture céréalière dans les systèmes d'exploitation standards de la région • Terrains agricoles abondants et possibilité d'augmentation de la superficie emblavée • Importance pour l'économie locale et nationale : protection / subventions • Source de revenus stables pour l'agriculteur : acheteur unique et prix défini	Opportunités • Potentialité d'exporter en cas de performances meilleures et libération de la filière • Subvention de l'Etat dans le carburant/transport • Privatisation de la collecte et du stockage et retrait de l'office en rôle de supervision • Possibilité d'extension des zones irriguées/intensification des superficies • Existence de SMSA ayant réussi sa prestation servant d'exemple de leurs rôles.
Faiblesses • Problème de mécanisation lors de la préparation du sol pour les petits agriculteurs • Faible accès aux services financiers : crédits de campagne en retard, petits agriculteurs non solvables. • Taux d'endettement élevé des agriculteurs → non banquable • Rôle de l'assurance agricole non émergeant, faible demande des agriculteurs des produits de l'assurance • Pluviométrie non suffisante et régulière au cours du cycle • Faiblesse du prix du quintal au niveau national ne couvrant pas une marge conséquente • Taille de l'exploitation rend les petits agriculteurs dépendants des prestataires et fournisseurs d'intrants (crédits fournisseurs) • Absence de l'aspect organisationnel du métier entre agriculteurs (associations, chambre d'agriculture des céréaliers ...) • Faible attention au programme de fertilisation et traitement de la part de l'agriculteur • Faible capacité de stockage dans les silos dans la région	Menaces • Morcellement et parcellement accentué par l'héritage et la reconversion du statut des terrains • Sous-traitance et intermédiaires dans la filière en abondance (achat au comptant à la parcelle par des commerçants et gain sur la marge à la vente à l'OC) • Fuite vers le marché informel et commercialisation / proximité des frontières / autoconsommation / consommation du bétail. • Mauvaise expérience des coopératives laissant encore des séquelles touchant l'esprit des agriculteurs pour l'associatif,

Chapitre 4 : Analyse de la filière

I- Préalable et méthodologie d'analyse de la filière

- Il est important de signaler que la méthodologie préconisée par cette analyse ainsi que de sa portée se base sur les entretiens directs et les personnes ressources du projet.
- La mission est restreinte dans le temps par rapport au thème d'étude, il est impossible d'établir à ce niveau un diagnostic exhaustif de toutes les parties prenantes et de la filière.
- L'analyse a porté sur des entretiens avec un échantillon de personnes ressources, choisis en concertation avec la coordination régionale du projet PAD.
- Les entretiens ont focalisé sur des questions ayant trait aux problématiques régionales des maillons de la filière.
- Le réseau de personnes ressources de l'équipe des consultants a été aussi déployé pour pallier au manque d'information/difficulté ou à son croisement avec des données connexes.
- L'analyse de la composante « Marché » n'est pas assez influente pour segmenter la filière. En effet, vu que c'est une filière stratégique et un facteur de sécurisation alimentaire de grande masse, l'Etat à travers l'office des céréales, détient le contrôle et la régulation des marchés (voir X. Dimensionnement du marché de la filière)
- Un SWOT ¹² a été mené avec chaque personne ressource.

II- Diagnostic et cartographie de la filière

Les acteurs de la chaîne de valeur céréale à Kairouan sont diversifiés et coopèrent en synergie à la fois formelle et informelle à défaut d'une structure organisationnelle régissant la filière.

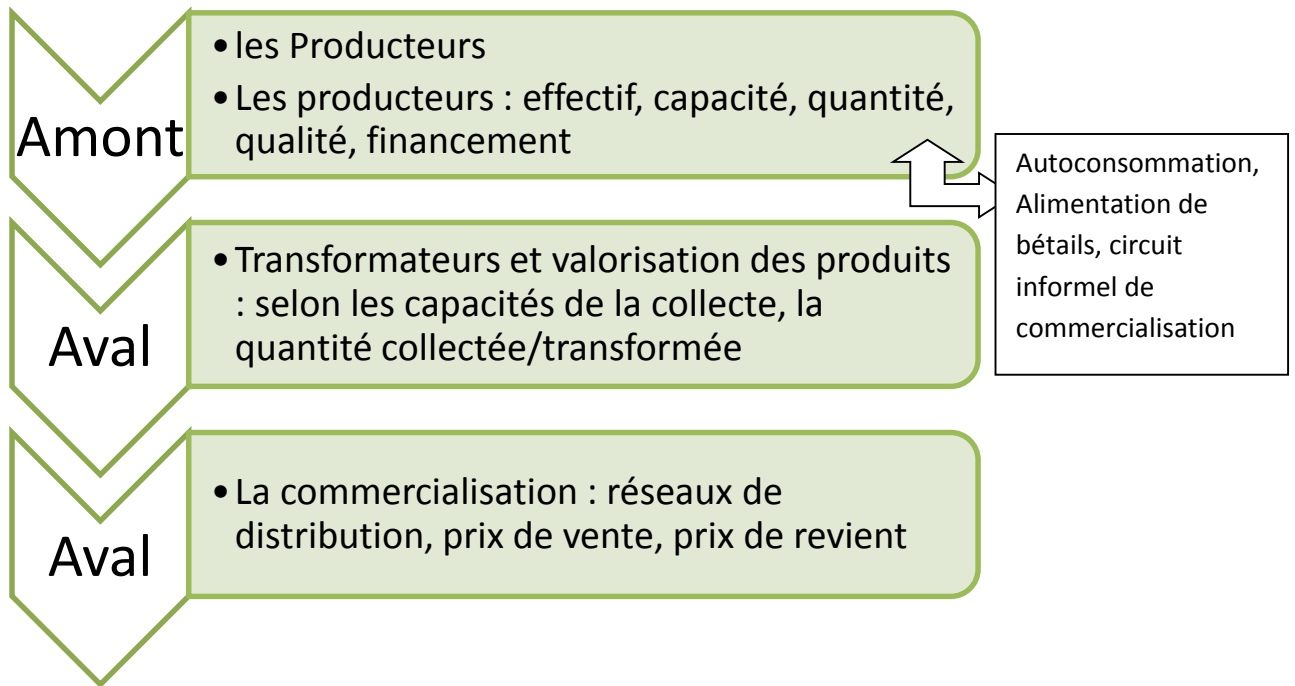
Ces acteurs opèrent souvent d'une façon individuelle dans le processus de la filière, les agriculteurs représentent le maillon le plus important de point de vue stabilité et consistance de la filière. En effet, l'altération de ce maillon remettra en cause l'amont et l'aval de la filière : à partir de la stabilité économique des revendeurs passant par les prestataires de services de mécanisations et les transformateurs jusqu'en arrivant vers l'aval de la filière représentée par le consommateur final.

La filière céréalière est composée de trois maillons principaux répartis comme ce qui suit:

- L'amont de la filière : Le **maillon** de la production. (1)
- L'aval de la filière :
 - Le **maillon** de transformation/valorisation. (2)
 - Le **maillon** de commercialisation. (3)

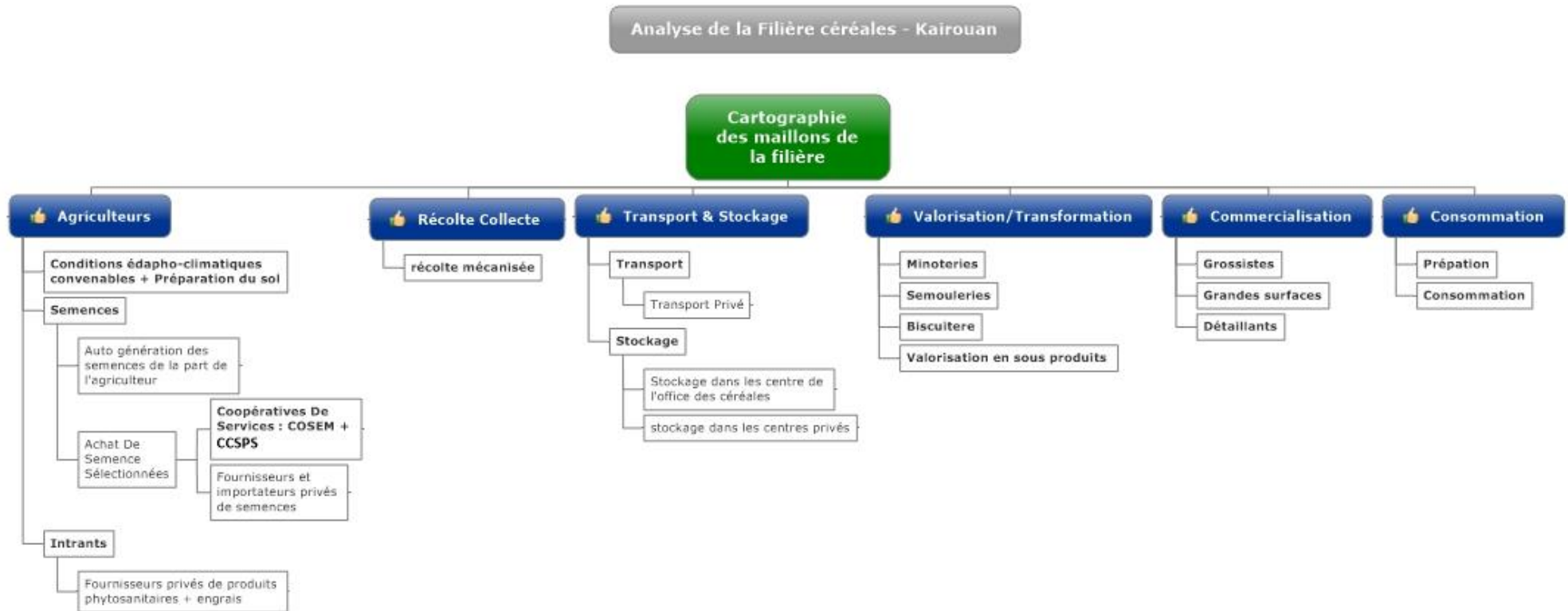
¹² SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats

Le schéma suivant cartographie de façon synthétisée l'organisation de la filière céréale dans le gouvernorat de Kairouan :

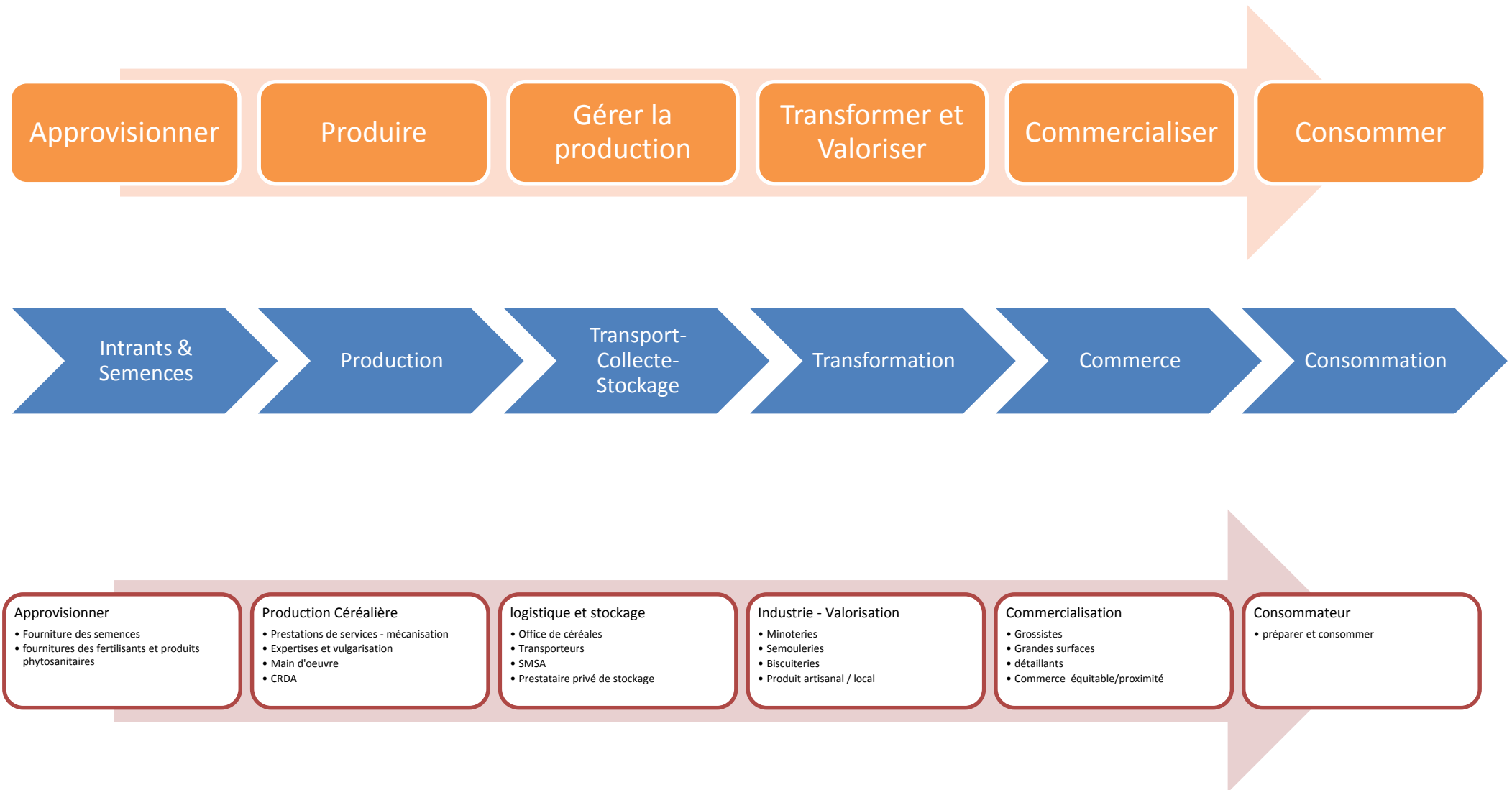


Le schéma suivant montre la filière de céréales telle qu'elle est décrite dans ce qui a précédé.

a. Cartographie de la filière



a. Les maillons de la filière céréale



III- Identification des maillons de la filière

L'analyse de la filière céréaliculture nous a fait distinguer 6 maillons principaux, scindés en deux groupes :

- **L'Amont de la filière**
 - Les intervenants au cours de la production
 - Les intervenants au cours de la récolte
 - Les intervenants au cours du transport et du stockage
- **L'Aval de la filière**
 - Les intervenants au cours de la valorisation et la transformation.
 - Le circuit de commercialisation.
 - Le consommateur.

IV- L'Amont de la filière

Dans ce groupe, on trouve les opérateurs suivants :

- **Les Agriculteurs** : ce sont les opérateurs principaux et maillons productifs de la filière et qui ont la capacité de dégager une valeur ajoutée de la terre. Ce maillon est détaillé dans la section suivante pour exposer son importance économique.
- **Les revendeurs de semences** : ce sont les revendeurs privés de semences qui sont récemment inscrits au catalogue officiel des semences et qui ne sont pas fortement représentés sur le plan géographique, et de l'autre rive de fournisseurs de semence, on trouve la COSEM qui est le multiplicateur de semences et qui ne peut couvrir que 10 à 15% du besoin. Les semences sont soit autoproduites ou achetées auprès de l'office à partir des meilleures productions collectées.
- **Les revendeurs des produits phytosanitaires** : les sociétés privées de commercialisation des intrants qui sont présents en nombre considérable sur le gouvernorat, ou qui opèrent aussi en prestation mobile à partir du grand Tunis et livrent spécialement les grandes commandes aux agriculteurs directement.
- **Les intermédiaires et prestataires de services** dans les travaux de préparation du sol et lors de la récolte (locataires des tracteurs et des moissonneuses batteuses)
- **Les intervenants au cours du transport et du stockage** :
 - **Les opérateurs logistiques du transport de la récolte** : de la ferme au centre de stockage initial pour peser la récolte et l'échantillonnage en vue d'un paiement sur la qualité. Ces opérateurs peuvent aussi intervenir en cas de transfert de stock ordonné par l'Office des Céréales.
 - **Les centres de stockage** : initialement ils appartenaient à l'Office des Céréales mais depuis 2004, beaucoup de centres sont attribués suite à un appel d'offre en vue de location et gérance annuelle au profit des SMSA. Il existe aussi des centres initiés par des sociétés à but lucratif (hors statut des SMSA) et qui

commencent à augmenter les capacités de stockage. En 2013, 80 000 quintaux sont rajoutés à la capacité de stockage de Kairouan à la suite d'une initiative d'un investisseur dans ce créneau. Il existe encore des centres de stockage de l'Office dans les zones marginalisées de production.

b. Analyse du maillon agriculteur l'amont

L'analyse de ce maillon repose sur une interaction des autres maillons pour la production pour accomplir sa tâche dans la chaîne de valeurs.

Les producteurs de céréales sont classés en trois groupes : les petits, les moyens et les grands exploitants selon le tableau suivant :

Taille de l'exploitation	Type de l'exploitant	Pourcentage de la superficie globale (%)	Pourcentage des producteurs de céréales<
0 – 10 ha	Petits exploitants	21,5	62,1
10 – 50 ha	Moyens exploitants	40,8	33,5
50 ha et plus	Grands exploitants	47,6	4,4

Source: Ministère de l'Agriculture et de l'environnement / référence enquête

i. Les espèces cultivées :

Les variétés céréalières cultivées au niveau du gouvernorat de Kairouan sont issues du patrimoine national et du catalogue national des variétés inscrites au JORT¹³.

ii. Introduction variétale et patrimoine génétique

Depuis 2004, la privatisation des prestations de collecte ainsi que la commercialisation de nouvelle variété a fait son essor, il est possible d'introduire une nouvelle variété de céréale moyennant un procédé d'expérimentation et de test de la culture durant deux campagnes consécutives. A la suite des résultats, une demande peut être faite pour déposer le nom commercial et l'inscrire au catalogue officiel des variétés auprès du Ministère de l'Agriculture à travers les instances de la Direction Générale de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles (DGPCQPA).

Le tableau en annexe n° 1 représente la liste des variétés inscrites au catalogue jusqu'à 2013. Cette liste est mise à jour annuellement par les soins de la DGPCQPA.

iii. Evolution des superficies des céréales

D'après les données collectées, 25 000 agriculteurs pratiquent la céréaliculture d'un total de 42 000 exploitants¹⁴. La consolidation des superficies entre les données collectées auprès du CRDA et les DGFIOP/DGEDA. La superficie annuelle peut varier selon l'année et le choix

¹³ JORT : Journal Officiel de la République Tunisienne

¹⁴ Source : CRDA Kairouan, 2014.

cultural de l'agriculteur ainsi que ses intentions économiques pour la valorisation de sa parcelle.

Le tableau n°2 ci-après nous renseigne sur la ventilation des superficies emblavées en rapprochement des superficies récoltées ce qui nous renseigne sur le taux de collecte Vs au taux de collecte calculé par les rendements.

Tableau 2 : Evolution des superficies céréalières du gouvernorat de Kairouan, 2014

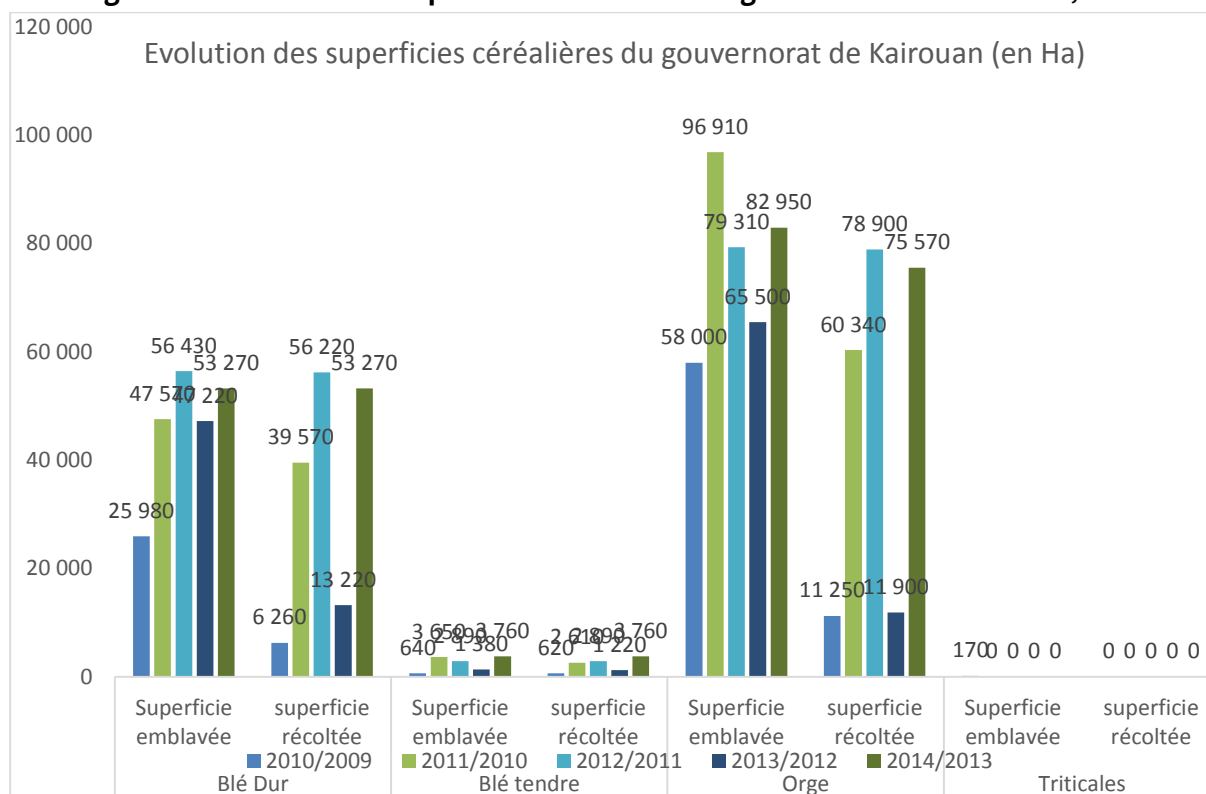
(Unité en Ha)	Blé dur		Blé tendre		Orge		Triticales		TOTAL	
Campagne agricole	Superficie emblavée	superficie récoltée	Superficie emblavée	superficie récoltée	Superficie emblavée	superficie récoltée	Superficie emblavée	superficie récoltée	Superficie emblavée	superficie récoltée
2010/2009	25 980	6 260	640	620	58 000	11 250	170	N/A	84 790	18 130
2011/2010	47 570	39 570	3 650	2 610	96 910	60 340	N/A	N/A	148 130	102 520
2012/2011	56 430	56 220	2 890	2 890	79 310	78 900	N/A	N/A	138 630	138 010
2013/2012	47 220	13 220	1 380	1 220	65 500	11 900	N/A	N/A	114 100	26 340
2014/2013	53 270	53 270	3 760	3 760	82 950	75 570	N/A	N/A	139 980	132 600

Source : Ministère de l'agriculture, CRDA, DGFIOP/DGEDA¹⁵, 2014

La figure n°2 ci-après nous décrit la ventilation des superficies céréalières de Kairouan annuellement selon le type de culture :

¹⁵ DGFIOP : Direction générale du financement, des investissements et des organismes professionnels / Direction Générale des Etudes et du Développement Agricole

Figure 2 : Evolution des superficies céréalières du gouvernorat de Kairouan, 2014

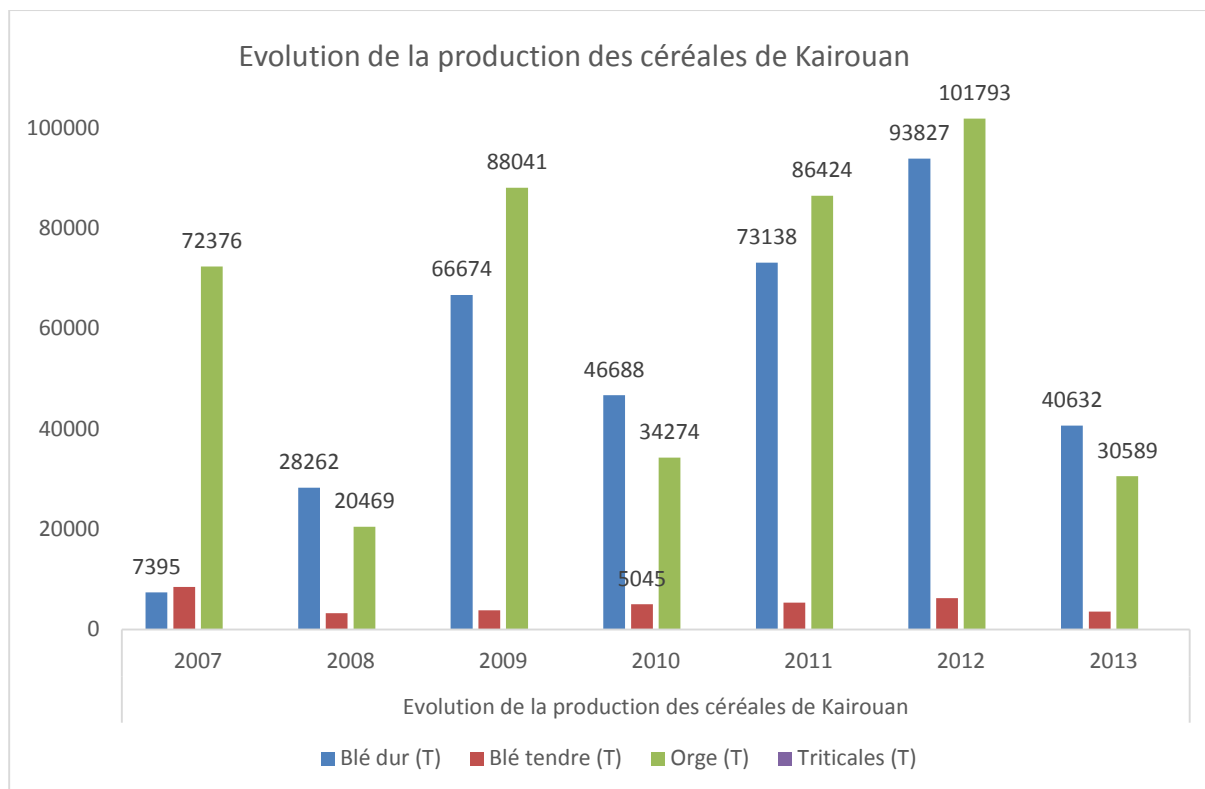


Source : Ministère de l'agriculture, DGFIOF/DGEDA, 2014

iv. Evolution des rendements des céréales

Le graphique ci-dessous, présente l'évolution de la production des céréales en fonction des cultures. L'orge étant une culture dominante jusqu'à 2007 où il commence à être concurrencé par le blé dur. Ce dernier prend le deuxième rang dans la filière en termes de production. Ceci est accentué par l'usage de l'irrigation dans la céréaliculture et l'installation de 20000 ha en irrigué.

L'orge reste une culture importante vue l'usage de la culture dans le système de production intégrant l'élevage ovin et bovin dans la région.



Source : Ministère de l'agriculture, DGFIOF/DGEDA, 2014

a. Le stockage

Le gouvernorat de Kairouan dispose de 6 centres de stockage et qui couvrent une capacité de stockage régionale de 386 000 quintaux. Cette capacité ne couvre pas le besoin ni même les périodes de forte de collecte. Il est à noter que les centres de collecte ne représente que des points rapatriements des céréales collectés en destination d'autres centres de stockage et ce en fonction du besoin logistique de l'office des céréales.

b. La Collecte

La collecte des céréales est assurée par les sociétés mutuelles (ex coopératives centrales) et les collecteurs privés qui interviennent en tant que mandataires de l'Office des Céréales.

Depuis 2005 et dans le cadre de la libéralisation des activités commerciales à caractère concurrentiel, la participation des collecteurs privés ne cessent d'augmenter au fils des années, à titre d'exemple elle est passée de 0,7 % en 2005 à 42 % en 2010 avec l'objectif d'atteindre 60 % en 2012. Leur *implantation* couvre la plupart des zones de production.

Collecteur privé
Grands Silos De Beja
Comptoir Multiservices Agricoles
Société Des Silos Et Services Agricoles
Société "Collecte Céréalière Du Nord"
Société Céréales Collecte
Société Matmourat Sfina
Société Tunisienne D'engrais Chimiques
Société De Développement Agricole
Compagnie Tunisienne Des Activités Agricoles
Société Tunisienne De Collecte Des Céréales
Société Euromag
Société mutuelle
Société Mutuelle Centrale Des Services Agricoles Grandes Cultures
Société Mutuelle Centrale Des Services Agricoles Des Blés
Société Mutuelle Centrale De Semences
Société Mutuelle Centrale De Semences Et Plants Sélectionnés
Société Des Services Collectifs Agricoles Menzelienne

Source : Office des Céréales, 2014

V- Aval de la filière

L'aboutissement de l'aval est la filière se termine au niveau du consommateur final des produits issus de la céréaliculture. Cet acheminement est cautionné par l'intervention des opérateurs suivants :

a. Les transformateurs :

C'est le maillon de valorisateurs dans la chaîne de valeurs de la filière, en effet leurs apports permettent de rendre les produits sous différentes formes de consommation possible ainsi qu'un conditionnement différent. Ils aboutissent à préparer les produits avant le maillon de distribution. Cette étape de la chaîne de valeur est indisponible dans le gouvernorat cible.

i. Minoteries

Le secteur meunier, entièrement privé et organisé en Chambre Syndicale, comporte actuellement 25 unités actives dont 18 implantées sur le littoral à proximité des 4 grands ports de la Tunisie, constituant ainsi 4 pôles de transformation : 8 dans la région du Grand Tunis avec 53 % de la capacité nationale, 4 à Sousse, 3 à Sfax et 3 à Gabès. Les cinq unités qui restent sont situées à l'intérieur du pays dans les gouvernorats de Nabeul, Béja, Jendouba, Gafsa et Kasserine.

Les quantités triturerées annuellement sont aux environs de 2 millions de tonnes.

ii. Usines d'Aliment de Bétail (UAB)

Les Usines d'Aliments de Bétail, en grande majorité privées et organisées en Chambre Syndicale, sont au nombre de 200, concentrées essentiellement au niveau des grandes villes (Grand Tunis, Bizerte, Région du Sahel, Sfax, ...) mais également dans les zones d'élevage intensif (Région du Nord-Ouest, Sidi Bouzid, ...).

Les Concessionnaires

Dans le cadre du désengagement de l'Office des céréales du commerce de détail, la vente de l'orge aux éleveurs est confiée à des *concessionnaires*, opérant dans le cadre d'un cahier des charges établi par le Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

b. Le circuit de distribution :

La commercialisation des céréales est assurée essentiellement par un circuit officiel et réglementé. Un circuit parallèle qui échappe à tout contrôle canalise une bonne partie de la production. Le marché officiel est approvisionné par les blés et l'orge collectés et /ou importés qui sont acheminés pour la consommation humaine à travers les minotiers soit pour la consommation animale à travers les unités de fabrication de concentrés.

Ce maillon est le plus actif de la chaîne de valeur, il représente le maillon avant final pour la préparation à la consommation. Il est manifesté par les circuits formels de distribution (grossistes, grandes distribution, détaillant, épicerie...) et les circuits informels (marché, souk, achat direct auprès du producteur..)

Les intervenants sont l'Office des céréales, les coopératives et les privés qui agissent en tant que mandataires de l'Office. L'office des céréales est la structure de gestion des disponibilités stockées par les opérateurs de collecte et de stockage. Il assure le maintien du stock stratégique du pays, il organise les opérations de distribution entre les différents utilisateurs et il assure la rétribution des prestations de services aux opérateurs concernés (la prime de magasinage, la marge de rétrocession, la péréquation de transport). Le schéma suivant visualise ces circuits.

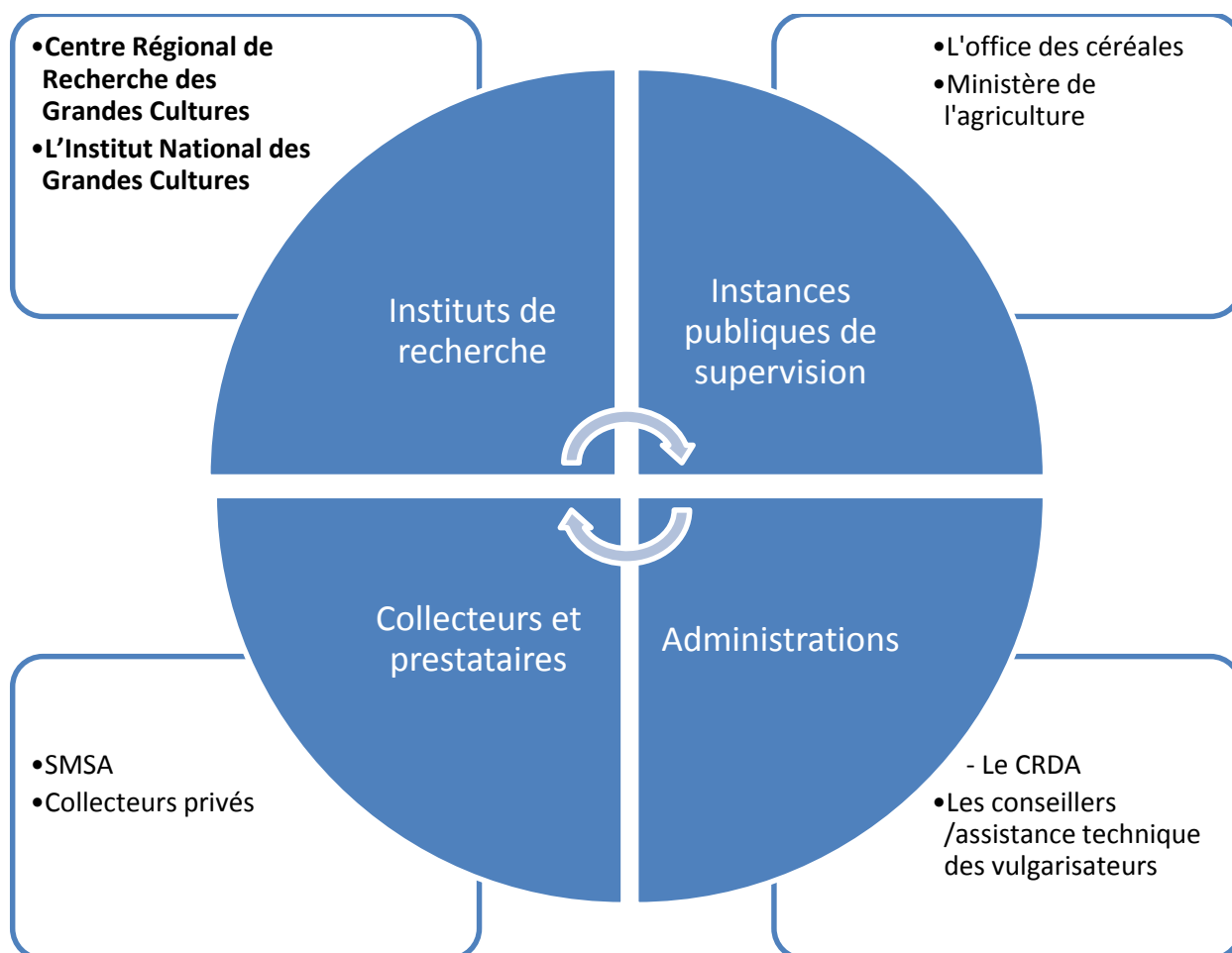
c. Le consommateur final :

c'est le maillon final de la chaîne de valeurs des produits, ces derniers peuvent se présenter sous diverses formes : *i-* matières céréalières intégrales (semouleries, pâtes..), *ii-* en dérivés de produits alimentation à base de céréales (biscuit, alimentation pour bébé ou adultes), *iii-* les produits des habitudes culinaires traditionnelles (*Chorba frik*, *D'chiche*, *Mermez*, *M'hammsa*, ...).

Les produits céréaliers rentrent dans la base alimentaire des tunisiens, les céréales ont toujours constitué le principal aliment de toutes les civilisations. Les nombreuses recherches scientifiques effectuées de nos jours attestent abondamment leurs propriétés extraordinaires. Les céréales complètes sont fondamentales pour l'organisme, contiennent des éléments nutritifs essentiels en quantité importante : des glucides ou hydrates de carbone présents dans l'amidon, des protéines avec une composition variable en acides aminés, de nombreuses vitamines (surtout celles du groupe B), des minéraux et des oligo-éléments. Ils

sont une source énergétique incontestable. Les produits d'antan, conçus et préparés selon un processus ou une recette traditionnelle et hygiénique, ne peuvent qu'être d'une grande valeur ajoutée à la chaîne.

d. Les institutions intervenantes dans la filière



VI- Les projets similaires

Les entretiens avec les cadres de l'INGC ont permis d'identifier que le projet « Conservation Agriculture for North Africa » et le projet « Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture de Conservation » dans sa nouvelle phase peut être une piste de collaboration avec le projet PAD de la GIZ. L'INGC prévoit le lancement d'un programme pour la mise en place d'une plateforme (parcelle expérimentale). Les pistes de collaboration pourraient être développées ultérieurement dans des réunions d'échange restreintes.

Chapitre 5 : Atelier d'approfondissement et Plan d'action de la filière

I- Pourquoi est-ce un plan d'action consolidé ?

Ce plan d'action est une formulation conjointe et participative consolidée entre l'analyse de la filière durant la mission et des propositions des participants lors de l'atelier d'approfondissement.

II- Atelier d'approfondissement

Cet atelier a eu lieu le 17 octobre 2014 à l'hôtel continental au Kairouan. Il a regroupé toutes les parties prenantes de la filière céréalière.

Le consultant en charge de l'étude a assuré la co-facilitation en l'appui avec l'équipe du PAD le déroulement de l'atelier étant le suivant :

- Ouverture de l'atelier de la part de Monsieur le CRDA
- Présentation du PAD et objectif de la mission (Coordinateur régional PAD)
- Restitution des résultats de l'étude (Consultant en charge de l'étude)
- Discussion en plénière et énumération de contraintes ou formulation de sujet de discussion
- Travaux de groupes
- Restitution des travaux des 3 groupes.

Plénière



Projet pour la Promotion de l'Agriculture Durable et du développement rural (PAD)
 - Filière céréales dans le gouvernorat de Kairouan -
 Rapport Final

Travail en groupe



Restitutions travaux des groupes



III- Le plan d'action

Le 07 octobre, un atelier régional a été organisé au centre de Formation Agricole à sidi Bouzid et a permis en plus de la restitution des conclusions de l'étude à mettre en place une esquisse d'un plan d'action pour mieux appuyer la filière toujours selon l'approche « faire faire ».

Action	Court terme	Moyen terme	Long terme	Organisme en charge
L'approvisionnement				
Participer à des programmes de recherche variétale biologique			X	IRESA, INGC, UTAP, CRDA, CTAB, INRAT
Sensibiliser à l'utilisation des semences autoproduites	X	XX		INGC, UTAP, CRDA
Mettre en place une procédure pour octroyer le rôle de stockeur de semences locale pour les SMS et assurer la gestion de ce stock en veillant sur la qualité		X		IRESA, INGC, UTAP, CRDA, CTAB, INRAT
Sensibiliser les agriculteurs à propos du rôle de l'assurance et améliorer sa prestation et sa couverture des services et des franchises.	XX			CRDA, UTAP, SMSA, CTAMA
La production				
Sensibiliser l'Etat à renforcer les moyens humains et matériels des services de vulgarisation céréalière	XX	X		CRDA, PAD, INGC, UTAP, Ministère de l'agriculture
Développer un programme conjoint pour l'amélioration du rendement céréalière intégrant l'amélioration variétale, la vulgarisation de bonnes pratiques pour les paquets techniques.		XX	X	CRDA, PAD, INGC, UTAP, Ministère de l'agriculture
Augmenter les prix d'achat des céréales		X	XX	Office des céréales
Développer un programme de formation spécifique sur le pilotage de l'irrigation et la maîtrise de son processus durant le cycle végétatif : doses, durées, temps ; à travers la formation et l'équipement de petits matériels (sonde watermark, tensiomètre)	XX	X		CRDA, CFA, UTAP, INGC, SYNAGRI, PAD
Activer le rôle du comité régional du suivi de la campagne.	XX			Comité régional de suivi de la campagne, CRDA, CFA, UTAP, INGC, SYNAGRI, PAD
Améliorer le suivi et le contrôle du stade végétatif de la récolte (humidité), à travers la formation	XX	X		INGC, PAD, CRDA
La collecte				
Réduire la nuisance de l'effet de la commercialisation en marché parallèle à travers l'application des textes de lois en vigueur, la mise en place de contrats de production et la sensibilisation syndicale.	XX	X	X	Comité régional de suivi de la campagne, CRDA, CFA, UTAP, INGC, SYNAGRI, PAD, SMSA
Améliorer la capacité de stockage des silos dans le gouvernorat de Kairouan, à travers :		XX	X	Office des céréales, APIA, API, Investisseurs privés

- l'augmentation de la durée de location initiale (permettre au locataire d'investir dans l'infrastructure) - l'encouragement des investisseurs (subvention spécifique) et l'amélioration de la prime de la collecte - la création d'un centre de stockage stratégique au niveau régional				
Améliorer le stockage selon la qualité dans les centres de stockage en veillant à la formation du personnel des centres et le suivi de la récolte selon de maturité et hygrométrie				Comité régional de suivi de la campagne, CRDA, PAD, Collecteurs ,

ANNEXES

Données statistiques

La liste de personnes contactées



Mise en œuvre par la:



En coopération avec:



Projet «Promotion d'une Agriculture Durable et du Développement rural en Tunisie (PAD)»

Entretiens avec les personnes ressources de Kairouan

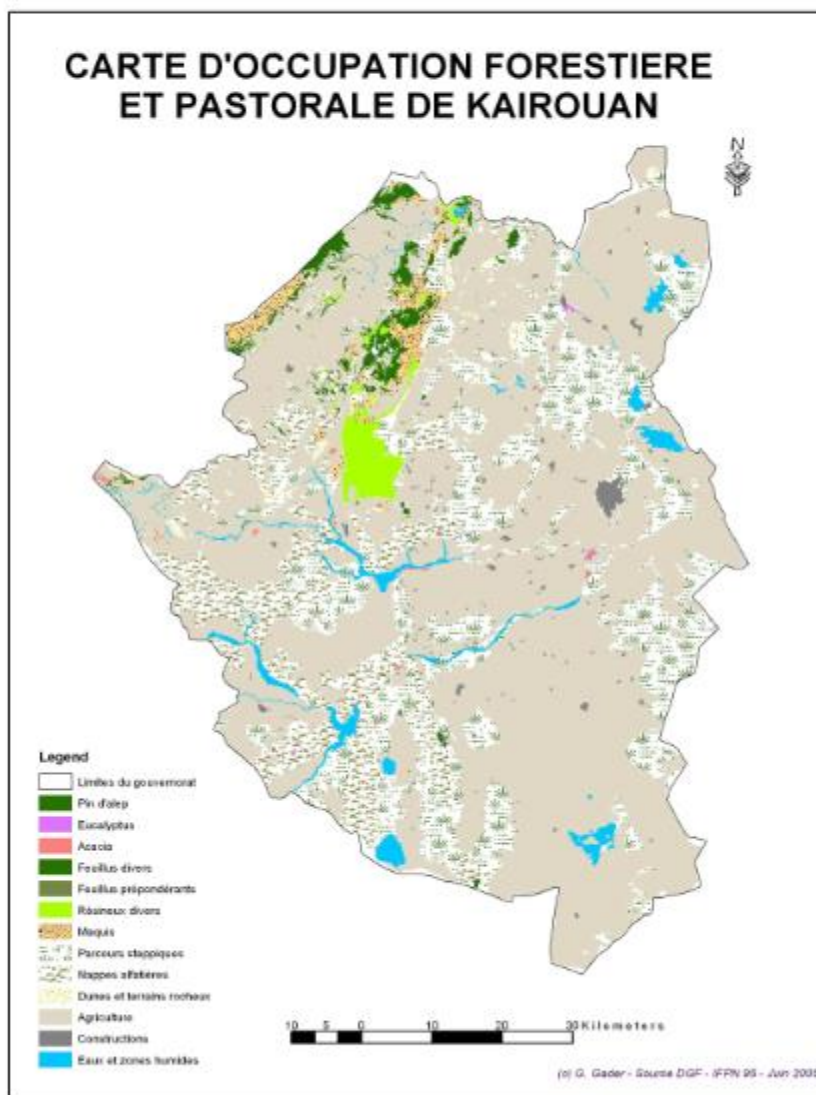
« Etude filière Céréales »

	Organisation	Personne à rencontrer	Coordonnées
Personnes ressources contactés par le PAD	PAD – GIZ	Atef Dhahri	-
	Office des céréales Kairouan	Najib Najjar	98 333 379
	Coopérative Aghaliba Kairouan	Habib Belghouthi	98 503 670
	UTAP Kairouan	Mouldi Romdhani	93 366 666 77 234 534
	Synagri Kairouan	Amor Sellami	28 732 310
	SMSA Roki Nasrallah	Hédi Timoumi	97 868 204
Personnes ressources à l'initiative du consultant	Office des Céréales,	Chamseddine Ben Ismail	
	COSEM	Mourad Ghazi	
	DGPCQPA	Abdelbaki Laabidi	
	CMA	Jounaidi Samaali	
	DGDEA	Bechir Mechergui	
	DGFIOP	Ines Kaabachi	
	DGFIOP	Mehdi Chokri	

Cartes de la région de Kairouan

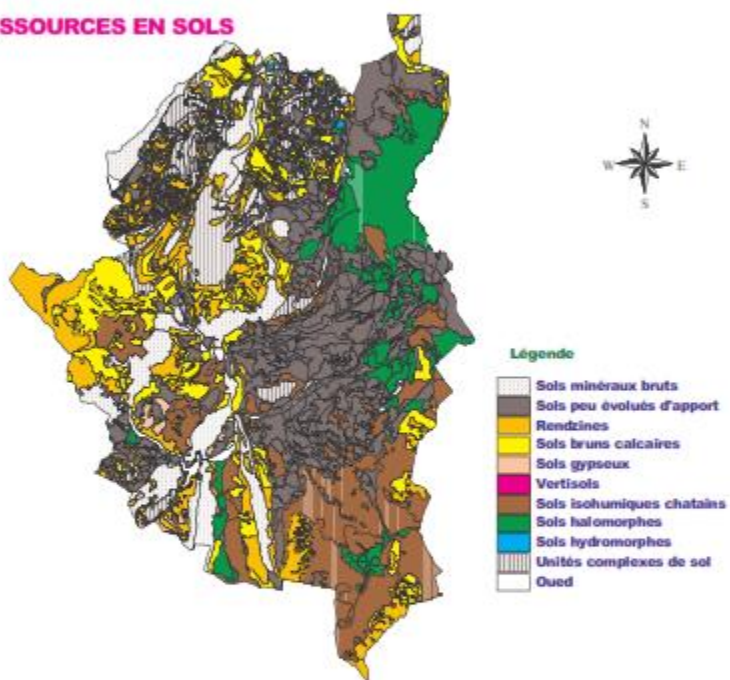
**Source : Programme d'action régional de lutte
contre la désertification (PARLCD) Ministère de l'environnement, 2006.**

Annexe 2 : Carte d'occupation forestière et pastorale de Kairouan



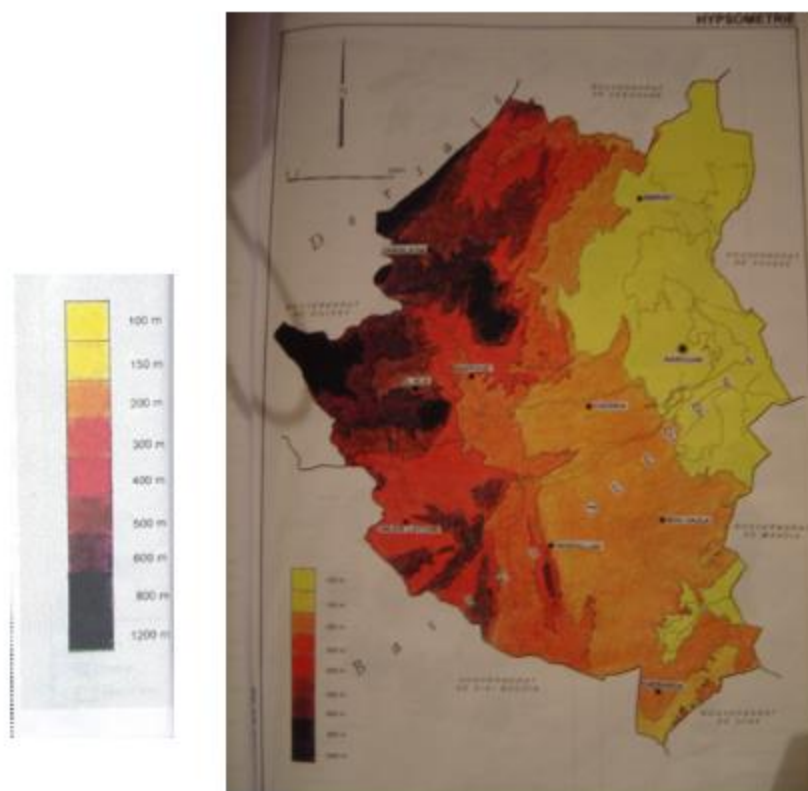
Annexe 3 – Carte des ressources en sol du Gouvernorat de Kairouan

CARTE DES RESSOURCES EN SOLS

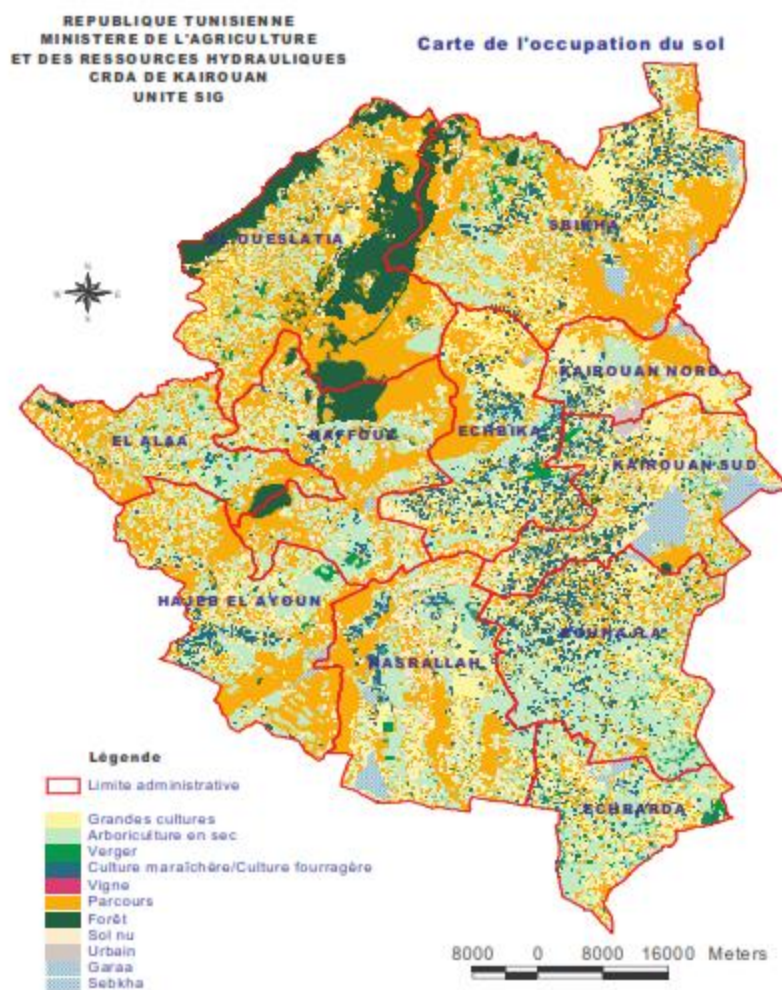


Source : Arrondissement Sol , CRDA de Kairouan, 2005

Annexe 4 : Carte du relief du Gouvernorat de Kairouan



Annexe 5 : Carte de l'Occupation du sol



Annexe 6 : Carte des périmètres publics irrigués



Annexe 8 : Carte d'érosion des sols du gouvernorat de Kairouan
Extraite de la carte d'érosion du nord et du Centre de la Tunisie : Echelle
1/200 000

